

RECRUTEMENT

Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique (PACTE)

Le PACTE permet d'accéder sans concours à un emploi de catégorie C* de la fonction publique.

Recruté·e en contrat de droit public à durée déterminée d'1 an, vous pouvez devenir fonctionnaire titulaire à l'issue de celui-ci.

À QUI S'ADRESSE LE PACTE ?

→ **Aux jeunes de 16 à 28 ans** au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification et de diplôme est inférieur au bac.

ou

→ **Aux personnes en situation de chômage de longue durée, âgées au moins de 45 ans** et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

COMMENT POSTULER ?



1 CONSULTEZ LES OFFRES D'EMPLOI

- www.paris.fr/recrutement
Rubrique > Recrutements sans concours
- www.pole-emploi.fr



2 TÉLÉCHARGEZ LA FICHE DE CANDIDATURE

- Téléchargez sur le site de Pôle emploi la fiche de candidature jointe à l'offre d'emploi visée



3 ENVOYEZ OU DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI COMPÉTENTE

- (informations et adresses sur le site de pôle emploi)
Dossier de candidature :
- Fiche de candidature complétée et signée

QUELLE SUITE SERA DONNÉE À VOTRE CANDIDATURE ?



L'ensemble des candidatures remplissant les conditions d'inscription sera examiné par une commission de sélection.



Si votre candidature est retenue, vous serez convoqué-e à un entretien devant cette commission.



En cas de réussite, à l'issue des auditions, vous serez recruté-e en tant que contractuel-le pour une durée d'un an.



Vous serez ensuite titularisé-e sous réserve :

- D'avoir fait preuve de votre aptitude à exercer les fonctions pour lesquelles vous avez été recruté-e.
- De satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique notamment être de nationalité française ou européenne.

FOCUS SUR LE CONTRAT



→ Contrat de droit public à durée déterminée de 12 mois pouvant exceptionnellement être renouvelé une fois

→ Temps plein

→ Période d'essai de 2 mois

→ Formation qualifiante durant la durée du contrat

→ Titularisation en qualité de fonctionnaire à l'issue du contrat, après vérifications de vos aptitudes

Ville de Paris
Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement

www.paris.fr/recrutement

2 rue de Lobau - 75004 Paris
Métro : Hôtel de Ville

Accueil de 9h à 17h sans interruption
sauf les week-ends et jours fériés



Accessibilité aux personnes
à mobilité réduite